

parfaitement la réflexion des Grecs, ce peuple qui distingue l'unique / le petit nombre / le grand et fonctionne mathématiquement avec le grand nombre (démós) tandis que l'empire perse est régi par l'unique, l'absolu assisté du petit nombre. Les Grecs ont tenté de comprendre le fonctionnement de cet empire, mais leur travail souvent déformé demande aux chercheurs actuels une analyse profonde des textes, excluant toute confusion, interrogeant le texte de manière littérale, nécessitant donc une archéologie du texte et une comparaison avec des sources à la fois grecques et non grecques. Alexandre Tourraix signe un livre important, accessible et qui rappelle des évidences en matière de recherche et de prudence dans nos relations avec les sources.

Camille MOSTAERT

Kristin KLEBER (Ed.), *Taxation in the Achaemenid Empire*. Wiesbaden, Harrassowitz, 2021. 1 vol. relié, VI-434 p., 6 ill., 43 tableaux (CLASSICA ET ORIENTALIA, 26). Prix : 98 €. ISBN 978-3-447-11597-1.

Quelques survols généraux des structures fiscales des régimes antiques, ou plus largement « prémodernes », ont été publiés ces quinze dernières années, notons en particulier Hilmar Klinkott, Sabine Kubisch et Renate Müller-Wollermann, *Geschenke und Steuern, Zölle und Tribute. Antike Abgabenformen in Anspruch und Wirklichkeit*, Leyde – Boston, 2007 ; Peter F. Bang et Christopher A. Bayly, *Tributary Empires in Global History*, Basingstoke, 2011 ; Andrew Monson et Walter Scheidel, *Fiscal Regimes and the Political Economy of Premodern States*, Cambridge, 2015 ou encore, tout récemment, Jonathan Valk et Irene Soto Marín, *Ancient Taxation. The Mechanics of Extraction in Comparative Perspective*, New York, 2021. Après ces travaux, considérables par leur envergure et innovants par leurs démarches, il pourrait paraître superflu de consacrer un colloque entier et un volume à la fiscalité d'un seul empire antique. Il faut pourtant se réjouir de ce que de si ambitieux programmes de recherche sont encore menés, capables de construire des connaissances qui ne sont pas simplement synthétiques (voire superficielles), mais d'approfondir réellement des sujets complexes et, en vérité, immenses. Il n'était pas inutile de proposer une nouvelle mise au point sur la fiscalité achéménide, plus de trente ans après la publication de l'ouvrage dirigé par Pierre Briant et Clarisse Herrenschildt, *Le Tribut dans l'Empire Perse*, publié à Louvain en 1989. Les sources se sont considérablement multipliées, les débats à leur propos sont encore nombreux et tous les sujets n'avaient alors pas été traités. On peut certes regretter avec l'éditrice du volume (p. 1), que les deux contributions prévues consacrées à l'Iran n'aient pu être publiées, de même que celle qui devait discuter des parchemins araméens de Bactriane. Pourtant, aucune archive n'est entièrement oubliée car, de manière indirecte, plusieurs chapitres se penchent sur les documents des fortifications de Persépolis ou encore sur les parchemins araméens de Bactriane. L'effort de chaque contributeur pour produire un ensemble fluide et cohérent permet de nombreux échanges entre les chapitres et aboutit ainsi à un panorama très complet de ce qui peut être connu de la fiscalité achéménide. On ne trouve jamais de liste précise et factice d'impôts, qui serait le fruit d'un malheureux travail d'harmonisation de sources trop diverses. Comme l'écrit Kristin Kleber dans son introduction, « even though the overall picture remains patchy, it is important to take stock of what we have and where our

gaps are » (p. 1). Ainsi, avec une grande rigueur méthodologique, d'innombrables suggestions, propositions, corrections sont apportées sur plusieurs dossiers et tous les chapitres font justement de tout ce que la science ignore encore l'objet le plus stimulant de l'investigation. On appréciera du reste le très grand nombre de tableaux et de citations, qui permettent au lecteur d'avoir accès à de très nombreuses sources de première main. On ne peut que féliciter l'éditrice pour ce beau travail d'édition et pour le choix des contributeurs. – Sans surprise, c'est la Babylonie qui se taille la part du lion dans cet ouvrage, en raison de la richesse de sa documentation. Un long premier chapitre de Kristin Kleber replace le système achéménide dans la longue durée en remontant au deuxième millénaire avant notre ère (p. 13-152). Elle questionne minutieusement les évolutions et permanences des structures et montre au bout du compte que la fiscalité antique défie les modèles de la *New Fiscal History*, laquelle distingue trop artificiellement le « domain state » du « tribute state » et du « tax state » (p. 135-140). Odette Boivin montre, à partir du cas de Larsa au VI<sup>e</sup> siècle, que l'*ilku* était une réalité très variable, le terme « functioned [...] as a fiscal hypernym for various obligations » (p. 153-175, cit. p. 169). La région de Nippur est étudiée par Benjamin Dromard, non tant à partir des archives de la famille Murašû au V<sup>e</sup> siècle, qu'à l'aide de données plus anciennes révélant là encore l'héritage néo-babylonien des structures achéménides dans la région (p. 177-234). Les archives des déportés d'origine judéenne et ouest-sémitique lui servent de témoin pour réexaminer cette archive plus tardive et bien connue, en s'intéressant longuement aux carrières des intermédiaires et des agents du fisc. Enfin, Olga V. Popova examine l'archive de la famille Gallābu à Ur (p. 235-244) et démontre que les Achéménides ont tâché d'augmenter leurs revenus à la fois en mettant en culture de nouvelles terres, et en taxant les terres du sanctuaire de Šin. La deuxième partie de l'ouvrage fait intervenir ensemble l'Égypte et le Levant. Damien Agut-Labordère exploite la documentation démotique pour jeter quelques lumières sur la fiscalité achéménide dans la vallée du Nil ; il montre en particulier qu'en 510, Darius a détourné à son profit une dîme qui jusque-là revenait au temple d'Amon. Le papyrus TAD C3.7, un registre fiscal lié aux entrées et aux sorties de navires dans un port égyptien, est soigneusement étudié par Margaretha Folmer (p. 261-300), qui en examine notamment le formulaire et de nombreux aspects linguistiques ; elle parvient à en déduire que la collecte est le fait des agents locaux, même dans le cas des impôts royaux, et qu'un même document peut enregistrer des impôts « locaux » et des impôts royaux. On reste en Égypte avec la contribution de Christopher J. Tuplin, qui revient sur le dossier araméen d'Aršama (p. 301-326) ; il conclut, de manière intéressante, sur la faible contribution de ce dossier à la question fiscale, mais, après un rigoureux examen du vocabulaire, démontre la très grande variabilité des termes fiscaux d'une région à l'autre, d'un siècle à l'autre, de sorte qu'il faut s'interdire d'extrapoler les informations d'une archive sur l'ensemble de l'empire. Une vue générale du Levant, depuis Sidon et Damas au nord jusqu'à Gaza et au Néguev au sud, est proposée par André Lemaire (p. 327-354). L'historien démontre la grande variété des cas particuliers à l'échelle d'une région si restreinte et, en particulier aux p. 339-341, affirme de nouveau la nature fiscale des ostraca iduméens du IV<sup>e</sup> siècle, malgré l'interprétation d'Ada Yardeni et Bezalel Porten dans leur *Textbook of Aramaic Ostraca From Idumea*, Winona Lake (2014-2020, pour les quatre volumes parus à ce jour). Il s'avère qu'en 2016, Ada Yardeni semblait elle-même sur le point de l'admettre. Puis, Jason M. Silverman

approfondit le cas de la Judée à partir des sources bibliques (p. 355-387). Après une analyse exemplaire des textes, il montre que l'essentiel de la structure financière de la région à l'époque perse devait être le travail forcé (esclaves du temple de Jérusalem, lévites considérés ici comme attachés au sanctuaire, corvée) et une « fiscalité informelle » autour du temple qui serait favorisée par la monarchie en raison des intérêts économiques induits. Dans la troisième partie de l'ouvrage, Raymond Descat revient sur l'*Économique* du Pseudo-Aristote (p. 391-403) et tâche de démontrer que les sources de l'auteur, lorsqu'il définit l'économie satrapique au livre II, lui viennent de la Carie hécatomnide. De fait, l'historien démontre que les diverses anecdotes données sur le financement du roi Mausole répondent point par point à la liste des six revenus de l'économie satrapique. Pour finir, Alexander Schütze réexamine les inscriptions araméennes des « objets rituels » découverts à Persépolis entre 1936 et 1938 (p. 405-424). Il en souligne la nature fiscale, ces objets ayant été apportés au palais en guise de tribut, *'škr*, un terme également attesté dans les ostraca iduméens et qu'il rapproche de l'akkadien *iškaru*, définissant un produit manufacturé. Il tâche de reconstruire l'administration de l'Arachosie à partir des données de ces inscriptions et suggère notamment que le *sgn*, plutôt qu'un « préfet », pourrait être un artisan local supervisant la production de l'objet destiné à être offert au roi. Les lignes de force de cet ouvrage sont claires : il n'existe pas de « fiscalité achéménide », tant les structures sont variables d'une époque à l'autre, d'une région à l'autre. C'est la diversité qui caractérise les systèmes fiscaux sous domination perse, comme permet d'en rendre compte le tableau synthétique des p. 6-7 qui récapitule les données de l'ensemble des contributions. Le vocabulaire, parallèlement, change aisément de sens et peut déguiser des réalités multiples sous un même vocable. Les revenus sont prélevés par des agents locaux, qui en gardent une partie pour leurs propres besoins et transfèrent au roi les revenus attendus par lui. La grande majorité du système, quelle que soit la région examinée, semble constituée de formes diverses de travail forcé, majoritairement de corvée ou de service militaire. Ceux-ci peuvent être compensés en nature ou en argent, phénomène dont la fréquence semble s'accroître. Enfin, le rapport entre les temples et la fiscalité royale, abordé dans plusieurs chapitres, semble entraîner des conclusions soit contradictoires, soit diversifiées selon la région examinée. Dans certains cas, les temples ont été favorisés par la monarchie ; dans d'autres, ils ont été peu à peu assujettis à des prélèvements ; dans plusieurs, ils semblent avoir participé à la collecte, d'une manière ou d'une autre. Quelles sont les raisons de ces traitements différenciés, si tant est que le traitement ait été réellement variable ? Cet angle d'approche méritera peut-être à l'avenir un examen détaillé. En tout cas, cet ouvrage est du plus haut intérêt pour quiconque travaille sur la fiscalité antique et plus largement sur l'histoire politique, sociale et économique des diverses régions dominées par la dynastie achéménide, y compris dans des périodes antérieures ou ultérieures, tant la perspective ici donnée est ouverte.

Michaël GIRARDIN

Iris DÄRMANN & Aloys WINTERLING (Eds.), *Oikonomia und Ökonomie im klassischen Griechenland. Theorie – Praxis – Transformation*. Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2022. 1 vol. relié, 17 x 24 cm, 236 p. Prix : 54 €. ISBN 978-3-515-12745-5.